



LE  
**GARDANGEAIS**

Novembre 2025

**OPÉRATION NEZ ROUGE**

Les détails en page 7

**LA GUIGNOLÉE**

Les détails en page 9





## **YVAN PINSONNEAULT, MAIRE**

y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **ALEXANDRE ROY, DISTRICT 1**

a.roy@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **ÉRIC MÉNARD, DISTRICT 2**

e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **JONATHAN ALIX, DISTRICT 3**

j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **CHARLES CHOQUETTE, DISTRICT 4**

c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **BENOIT PEPIN, DISTRICT 5**

b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

## **MARIE-ÈVE GOOS, DISTRICT 6**

me.goos@municipalite.ange-gardien.qc.ca

### **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL**

8 décembre

### **PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL**

8 décembre

# Municipalité d'Ange-Gardien

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Tel. : 450-293-7575

Téléc. : 450-293-6635

Courriel : [info@municipalite.ange-gardien.qc.ca](mailto:info@municipalite.ange-gardien.qc.ca)

Web : [www.infoange.ca](http://www.infoange.ca)

Facebook : [www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien](https://www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien)

### **HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au jeudi : 8h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

## Bibliothèque Ruth Benoît

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Tel. : 450-293-7567

Courriel : [biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca](mailto:biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca)

### **HEURES D'OUVERTURE**

Mardi : 14h à 17h & 18h30 à 20h

Jeudi : 18h30 à 20h

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Mot du maire             | 3  |
| Programmation d'automne  | 4  |
| MADA                     | 5  |
| FADOQ                    | 5  |
| Bibliothèque Ruth Benoit | 6  |
| Chroniques municipales   | 7  |
| Guignolée 2025           | 9  |
| Procès-verbal            | 11 |
| Commanditaires           | 16 |
| Calendrier               | 20 |

# LE MOT DU MAIRE

YVAN PINSONNEAULT



Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que les feuilles ont presque toutes quitté nos arbres et que les premières neiges s'installent, c'est le moment de ralentir un peu le rythme... mais pas de s'arrêter!

L'automne est toujours une période charnière pour notre communauté : on planifie déjà les projets de l'année prochaine.

## **Nos priorités pour les prochains mois**

Les membres du conseil et moi travaillons actuellement sur le budget municipal 2026. Dans un contexte où les coûts augmentent un peu partout, notre objectif demeure le même : donner des services de qualité tout en maintenant un cadre fiscal responsable.

## **Une communauté solidaire**

Je tiens à souligner la participation exceptionnelle de nos bénévoles, de nos pompiers et de nos employés municipaux. Grâce à eux, nous avons encore une fois démontré que les petites municipalités savent faire beaucoup avec peu!

Votre implication, que ce soit dans les différents organismes, les comités, les activités culturelles ou l'entraide entre voisins, fait toute la différence.

## **Environnement et sécurité**

Avec les changements climatiques, les périodes de gels et de précipitations sont de plus en plus imprévisibles. J'invite tous les résidents à être prudents sur les routes et à adopter une conduite sécuritaire.

En terminant, je veux profiter de la fin des élections pour remercier M. Rhéal Grenier, qui a fait 4 mandats à titre de conseiller pour le district #1. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouveau conseiller, M. Alexandre Roy, et à féliciter tous les élu(e)s qui renouvellent leur mandat. Merci de continuer de vous impliquer à titre de conseiller et conseillère, année après année!

# Programmation Automne



## ACTIVITÉ DE MARCHÉ

Venez marcher en groupe, d'une durée d'environ 1h avec un petit arrêt dans un parc (exercice ou pause)



**Mardi** 13h à 14h jusqu'au 18 novembre (10 semaines)

**Jeudi** 18h30 à 19h30 jusqu'au 20 novembre (10 semaines)

Avec Patricia Arès, kinésiologue

Stationnement de l'église

Gratuit

En cas de pluie, l'activité est reportée en fin de session



## PICKLEBALL & BADMINTON adultes

2 options sont maintenant disponibles pour les réservations de pickleball.

**Mardi** de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

**Pickleball & badminton** jusqu'au 16 décembre

Réservation d'un terrain pour 1 heure. **20\$/terrain.**

Fonctionnement habituel.

**Initiation au pickleball** 2 et/ou 9 décembre de 19h à 20h  
Projet d'initiation au pickleball avec Martin Roussel, responsable.

Gratuit

Réservation en ligne ([www.infoange.ca](http://www.infoange.ca))

Gymnase de l'école



## JEUX LIBRES PARENTS-ENFANTS 9 mois- 12 ans

Du matériel de sport sera mis à la disposition des usagers : tapis, matériel pour la motricité, ballons, etc.

**Dimanche** 9h à 12h jusqu'au 14 décembre

Gymnase de l'école

Gratuit



## RÉSERVATION GYMNASÉ

Possibilité de réserver le gymnase pour un groupe sportif.

Les citoyens doivent réserver un bloc de minimum 5 fois.

Contactez Jennie Rainville au 450-293-7575 #228

**Hockey cosom** : 70\$/heure

**Autre sport** : 50\$/heure

**Groupe 18 ans et -** : 35\$/heure



# SESSION DE BAIGNADE

PISCINE DE ST-CÉSAIRE



Municipalité  
amie des aînés

GRATUIT



Pour les aînés/retraités  
et les femmes enceintes

LES MERCREDIS, JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE  
DE 13H À 14H

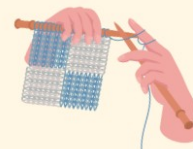
**Bain libre et/ou cours d'aquaforme.**

Inscription au choix, à l'unité ou pour la session. Contactez Jennie Rainville au 450-293-7575 #228 ou par courriel au [j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca](mailto:j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca)



*Rendez-vous de Tricot-Crochet*

**Vendredi de 13h30 à 15h30**



Lise Laflamme, responsable, vous attendra au local de la FADOQ.

**1\$/vendredi** (dons supplémentaires volontaires).

Aucune inscription requise. Vous venez lorsque vous voulez!

**Matériel à apporter :** votre laine et vos broches/crochets.

**fadoq**

Le local est ouvert le mardi et le jeudi, de 13h à 16h pour jouer aux cartes/autre jeux (cribbe, toc, billard, etc.) Merci à nos joueurs de pétanque pour leur assiduité, on se revoit au mois de mai 2026.

**BINGO**

Prochains bingos : 26 novembre, 10 décembre, 14 et 28 janvier

Pour info : Manon 450-210-2277

Claudette 450-293-2217

**N'OUBLIEZ PAS LE  
DÎNER DES FÊTES**

Centre communautaire  
249 rue Saint-Joseph

**SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 11:30**

**Apportez votre vin**

Claudette : 450-293-2217 / Manon : 450-210-2277

Club de la Fadoq d'Ange-Gardien

# Bibliothèque Ruth Benoit

**Mardi** 14h à 17h et 18h30 à 20h  
**Jeudi** 18h30 à 20h



## Nouveautés

### Adultes

Où les étoiles tombent—Cédric Sapin-Defour  
Écoute mes mensonges—Amy Tintera  
Nos vies sous le même ciel—Jojo Moyes  
Garde rapprochée v.1 Sauver Anna—Marie Paquet  
Chroniques de l'étrange—Christian Page  
Le parent du ti-pou d'Amérique—Sarah Hamel  
Se libérer de la charge mentale—Sylvie Rousseau  
Madame, est-ce que j'veais être choisi?—Joselito Michaud

### Jeunesse

Zac et Zazou c'est l'automne—Lucie Papineau  
Tu t'émerveilleras—Angela Diterlizzi  
Lili-Jade/Pro des animaux—Audrée Archambault  
Enquête au collège/La quête des quatre—Véronique Villaggi  
La couleur du beau temps—Gilles Vigneault  
Haut les cœurs!—Sarahmée  
Raconte-moi Patrick Roy—Mickael Lalancette  
À s'en arracher le cœur—India Desjardins

## COUP DE



ROMANCE DE NOËL





**JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025**  
**18h30**  
**Thématique de Noël**  
**Venez en pyjama !**



## Tirages de Noël le 18 décembre

0-11 ans



12-17 ans



18 ans et +



Dessin de Noël





# Collecte de sang

Prendre rendez-vous

[hemaquebec.ca](http://hemaquebec.ca) • 1 800 343-7264



**LUNDI 15 DÉCEMBRE**

**14 h 30 à 20 h**

Salle communautaire

Municipalité d' *Ange Gardien*



## Joyeuses Fêtes!



Prenez note que le bureau municipal sera fermé du mardi 23 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclusivement.



**Opération  
Nez rouge**



**579-420-6011**

28 et 29 novembre

5—6—12—13—18—19—20—26—27—31 décembre

De 21h00 à 3h00



## Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

### CONFÉRENCE

**Françaises ou Iroquoises? Les aïeules de Papineau, capturées par les Iroquois**

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population à assister à une nouvelle conférence avec Madame Anne-Marie Sicotte sur les parcours de Jeanne Hunault et de sa fille Catherine Quevillon, les aïeules de Louis-Joseph Papineau.

**25 novembre 2025 à 13h30**

**Salle du Centre des loisirs Cousineau-Saumure de Rougemont  
270, la Grande Caroline, Rougemont**

Membres : **Gratuit**    Non-membres : **5\$**



# AVIS DE VIGILANCE

## GRIPPE AVIAIRE (H5N1)

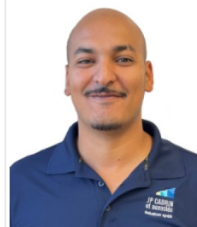
Surveillez l'état de  
santé de vos  
oiseaux

[WWW.INFOANGE.CA](http://WWW.INFOANGE.CA)



## JP CADRIN et associés

Des évaluations de propriétés sont présentement en cours sur le territoire de la Municipalité. Un inspecteur de chez JP Cadrin peut se présenter à votre porte pour évaluer votre maison. Voici l'évaluateur présent sur notre territoire :



Adam Sadir  
Hyundai Santa Fe beige

# FÉLICITATIONS!

La rôtisserie St-Hubert d'Ange-Gardien s'est distinguée lors du plus récent congrès annuel de St-Hubert, recevant une reconnaissance spéciale soulignant son engagement exceptionnel envers la qualité, le service et l'expérience client.



## Compteur d'eau



**Vous avez reçu dernièrement le relevé de lecture du compteur d'eau de votre propriété.** Nous demandons votre collaboration pour remplir le document et le retourner au bureau municipal **au plus tard le 28 novembre 2025**. Après cette date, des frais supplémentaires pourraient vous être facturés si le déplacement d'un employé municipal s'avérait nécessaire.

Pour faciliter la remise du formulaire, nous vous rappelons qu'il est possible de le déposer dans la boîte postale accessible à l'extérieur du bureau municipal (porte d'entrée rue Saint-Joseph), de le transmettre par télécopieur au 450 293-6635 ou par courriel à : [comptabilite@municipalite.ange-gardien.qc.ca](mailto:comptabilite@municipalite.ange-gardien.qc.ca)

Nous vous remercions de votre collaboration.





# LA GUIGNOLÉE

**Samedi 29 novembre 2025**

**8:00 à 12:00**



**IMPORTANT**



## Option 1

Cueillette à la maison. Si vous êtes absents, laissez vos denrées sur le perron.

## Option 2

Point de dépôt à l'ancienne caisse Desjardins au 101, rue Canrobert. Apportez vos denrées.

---

**Date limite** pour commande de panier 21 novembre

**Livraison** 6 décembre entre 8h à 10h

---

## ACCEPTÉS



**Denrées non périssables**  
**Produits d'hygiène**

**Dons en argent**  
**Produits ménager**

## NON ACCEPTÉS

**Denrées périssables**  
**Produits fait maison**

**Alcool**

## Contactez

**EDITH MAYNARD 450-293-5168**

**CLAUDETTE MARTEL 450-775-1971**







**FRIPERIE DE L'ANGE**

**FERMÉE POUR LES**

*Vacances de Noël*

**21 Décembre 2025  
Au 04 Janvier 2026**

**DÉPÔT DE VOS DONS LE  
05 JANVIER AFIN QUE NOS BÉNÉVOLES  
PUISSENT PROFITER DE LEURS REPOS  
BIEN MÉRITÉ**

**M E R C I**



# Procès-verbal Séance ordinaire du 2 octobre 2025

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Adopté à l'unanimité.

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 2 octobre 2025, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, Mme Marie-Ève Goos, M. Rhéal Grenier et M. Éric Ménard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale est également présente.

Monsieur Benoit Pepin est absent.

## RÉSOLUTION 10-204-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-205-25 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE, 19 H

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre, 19 h.

Adopté à l'unanimité

## RÉSOLUTION 10-206-25 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2025

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 1<sup>er</sup> septembre 30 septembre 2025.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Fournisseurs      | 244 480.66\$ |
| Déboursés directs | 305 412.23\$ |
| Salaires          | 56 640.65\$  |

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-207-25 DEMANDE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu :

- D'autoriser l'achat de 8 poinsettias de l'organisme *Au Diapason*.
- D'accorder un montant de 100 \$ à la FADOQ, pour le dîner de Noël qui se tiendra le 29 novembre 2025.

## RÉSOLUTION 10-208-25

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 924-25 AUTORISANT LA MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le règlement numéro 924-25 autorisant la modification de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Césaire.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-209-25

### OFFICE D'HABITATION HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE – ADOPTION BUDGET RÉVISÉ # 3/2025 DU 26 AOÛT 2025

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accepter le budget révisé # 3/2025 de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier numéro 2198 daté du 26 août 2025, faisant passer la contribution de la Municipalité de 3 828 \$ à 3 841 \$.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-210-25

### PAIEMENT DES HEURES ACCUMULÉES

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des heures accumulées aux employés municipaux, selon les recommandations de madame Brigitte Vachon, directrice générale, ainsi que du rapport préparé par la directrice des Services administratifs, madame Carole Latour, soumis aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-211-25

### NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE AVEC LA SPA DES CANTONS 2026

Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter la nouvelle grille tarifaire pour les services de la S.P.A. des Cantons, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et de payer les frais administratifs annuels de 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

## RÉSOLUTION 10-212-25

### DEMANDE DE PAIEMENT DES HEURES DE VACANCES

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de compenser 123.5 heures de vacances accumulées de 2024 à M. Stéphane Dérageon.

Adopté à l'unanimité.

## DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2025

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, procède au dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2025.

## RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

### RÉSOLUTION 10-213-25

#### ACHAT D'UNE LAVEUSE POUR BUNKER

Considérant une demande du Service des incendies concernant l'achat d'une laveuse pour les bunkers, monsieur Éric Lepage, a demandé des soumissions à trois entreprises, soit :

| Soumissionnaire    | Prix avant taxes |
|--------------------|------------------|
| Lavanett Equipment | 16 645 \$        |
| Dalex Jacar Québec | 11 000 \$        |
| LavXel             | 14 861 \$        |

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'achat d'une laveuse à BUNKER, selon la soumission reçue de la compagnie Dalex Jacar Québec, au montant de 11 000, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 10-214-25

#### DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 3 – CORRECTION DE PAVAGE 2024 – ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

Considérant la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI Inc., en date du 8 septembre dernier, pour les travaux de correction de pavage 2024, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 3, au montant de 9 497,36 \$, taxes incluses, à Construction Techroc Inc.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 10-215-25

#### DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE TRAVERSER – VÉHICULES HORS ROUTE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de renouveler l'autorisation du schéma de traverses des chemins de la municipalité d'Ange-Gardien pour les véhicules hors routes (VTT) pour l'année 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 10-216-25

#### DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 10 – CONSTRUCTION PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE

Considérant la réception du décompte progressif numéro 10 de la compagnie Tetra Tech QI Inc., en date du 12 septembre dernier, pour la

construction de la patinoire multisport couverte, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 10 au montant de 65 402,18 \$, taxes incluses, à Construction CPB Inc.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 10-217-25

#### DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 11 – CONSTRUCTION PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE

Considérant la réception du décompte progressif numéro 11 de la compagnie Tetra Tech QI Inc., en date du 25 septembre dernier, pour la construction de la patinoire multisport couverte, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 11 au montant de 21 845,25 \$, taxes incluses, à Construction CPB Inc.

Adopté à l'unanimité.

### RÉSOLUTION 10-218-25

#### DÉCISION DU CONSEIL – ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY POUR LE CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE

Considérant qu'une demande d'aide financière a été déposée au PAVL (programme d'aide à la voirie locale) en 2025 par la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, par l'entremise de Tetra Tech, pour le projet de réfection du Chemin de la Grande-Ligne;

Considérant que les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby avaient conclu une entente concernant l'entretien de ladite route selon laquelle la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby était responsable de l'entretien et en contrepartie, la municipalité d'Ange-Gardien devait verser une contribution financière annuelle à cet effet à Saint-Alphonse-de-Granby;

Considérant que les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby considèrent qu'il y a lieu de revoir l'entente actuelle relative à l'entretien du chemin et à conclure une entente particulière pour le projet de réfection du Chemin de la Grande-Ligne, lequel consiste en des travaux de réfection, des travaux de drainage (changement de ponceaux) et des travaux de surface (pulvérisation et pavage) dépassant les limites d'application d'une entente relative à l'entretien du chemin;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

Que la municipalité d'Ange-Gardien mandate Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l., conjointement avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, afin de rédiger une entente intermunicipale relative à l'entretien du chemin de la Grande-Ligne à intervenir entre les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby comprenant une répartition équitable des coûts d'entretien entre les deux municipalités pour chaque année de l'entente;

Que la municipalité d'Ange-Gardien confirme sa participation à l'entente intermunicipale relative à l'entretien du Chemin de la Grande-Ligne à intervenir entre les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby;

Que la municipalité d'Ange-Gardien mandate Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l., conjointement avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby afin de rédiger une entente intermunicipale



relative à la réfection du chemin de la Grande-Ligne entre les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby conditionnellement à l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel de projets 2025 du PAVL (programme d'aide à la voirie locale), ladite entente devant prévoir une répartition équitable du coût des travaux entre les deux municipalités pour la réfection du Chemin de la Grande-Ligne;

Que la municipalité d'Ange-Gardien confirme sa participation à l'entente intermunicipale relative à la réfection du chemin du Chemin de la Grande-Ligne à intervenir entre les municipalités d'Ange-Gardien et de Saint-Alphonse-de-Granby, conditionnellement à l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel de projets 2025 du PAVL (programme d'aide à la voirie locale);

Que la municipalité d'Ange-Gardien assumera la moitié des frais encourus pour la préparation de l'entente avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

Adopté à l'unanimité.

#### RÉSOLUTION 10-219-25

##### ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE

Considérant que les municipalités de Saint-Alphonse de Granby et d'Ange-Gardien désirent se prévaloir des dispositions des articles 75, 76 et 77 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ c C-47.1) pour conclure une entente relative la réfection d'une voie publique qui longe la limite de leurs territoires, soit le chemin de la Grande-Ligne;

Considérant qu'une municipalité peut, par résolution, autoriser la conclusion d'une entente relative à des biens, des services ou à des travaux avec toute autre municipalité, aux fins de leur compétence, et ce, en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ c. C-27.1);

Considérant que les municipalités désirent s'entendre pour faire exécuter des travaux de réfection d'une partie du chemin de la Grande-Ligne;

Considérant que les municipalités concluent également parallèlement à la présente entente intermunicipale une autre entente intermunicipale quant à l'entretien d'une partie du chemin de la Grande-Ligne;

Considérant que les Municipalités désirent résilier l'Entente intermunicipale relative à l'entretien d'une voie publique signée le 16 décembre 2008;

Considérant qu'il est dans l'intérêt des municipalités parties à l'entente de conclure la présente entente;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu :

Que la municipalité d'Ange-Gardien autorise la signature de la présente entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby relative à la réfection d'une partie du chemin de la Grande-Ligne, et ce pour toute la durée des travaux.

Que le conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer, si nécessaire, tout document ou entente à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

#### RÉSOLUTION 10-220-25

##### PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE DRAINAGE D'UN TERRAIN DE SOCCER SUR UNE PARTIE DU LOT 6 599 142

Considérant un projet d'aménagement d'une aire de stationnement et drainage d'un terrain de soccer sur une partie du lot 6 599 142 ;

Considérant que les travaux souhaités sont l'arpentage du terrain, le décapage, le transport, le plaçage ainsi que le compactage de la pierre/asphalte recyclé et le drainage d'un terrain;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien a demandé des soumissions à trois entrepreneurs pour les travaux d'aménagement du stationnement et le drainage d'un terrain de soccer, à savoir :

| SOUSSIONNAIRES                | PRIX<br>taxes en sus |
|-------------------------------|----------------------|
| Excavation Saint-Césaire Inc. | 45 750,00 \$         |
| Gestion Dexsen Inc.           | 58 640,00 \$         |
| Roger Dion & Fils 2006 Inc.   | 54 000,00 \$         |

Considérant les trois soumissions reçues pour les matériaux granulaires, à savoir :

| SOUSSIONNAIRES             | PRIX<br>taxes en sus |
|----------------------------|----------------------|
| Groupe Bauval Inc.         | 6 \$ / Tms           |
| Carrière Bernier Ltée      | 6 \$ / Tms           |
| Carrière St-Dominique Ltée | 7,50 \$ / Tms        |

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme les travaux d'aménagement du stationnement et du drainage, soit Excavation Saint-Césaire Inc. selon l'offre soumise au montant de 45 750,00 \$, taxes en sus.

Il est également résolu de mandater l'entreprise Groupe BauVal Inc. pour l'achat entre 2 500 à 3 000 tonnes de MR7 0-20 mm (asphalte recyclé) au montant de 6 \$ la tonne plus redevance municipale, pour un montant total d'environ 18 000 \$ à 21 600 \$, taxes en sus.

Il est également résolu que lesdits travaux soient financés par le surplus accumulé affecté à cette fin au poste 23 080 055 721.

Adopté à l'unanimité.

#### RÉSOLUTION 10-221-25

##### DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE GRAND COURS D'EAU À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY ET ANGE-GARDIEN

Considérant que, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

Considérant qu'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la Municipalité, que la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la municipalité d'Ange-Gardien :

- Appuie la demande d'intervention dans le Grand cours d'eau à Saint-Alphonse-de-Granby et à Ange-Gardien et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;
- Informe la MRC de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans le Grand cours d'eau en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-222-25**  
**DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU BISSENETTE**  
**BRANCHE 3**  
**À SAINT-CÉSaire ET À ANGE-GARDIEN**

Considérant que, conformément à la *Politique de gestion des cours d'eau de la MRC de Rouville*, toute municipalité dont le territoire est visé par une demande d'intervention dans un cours d'eau est invitée à adopter une résolution afin d'une part, d'entériner la demande de travaux et, d'autre part, de statuer sur l'option retenue pour la répartition du coût des travaux éventuels;

Considérant qu'advenant que le bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux soit l'option retenue par la Municipalité, que la résolution doit également être à l'effet de consentir à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %;

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la municipalité d'Ange-Gardien :

- Appuie la demande d'intervention dans le cours d'eau Bissonnette branche 3 à Saint-Césaire et à Ange-Gardien et est favorable à ce que la MRC de Rouville entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés;
- Informe la MRC de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans le cours d'eau Bissonnette et sa branche 3 en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux et consent à ce que la superficie de ce bassin soit déterminée avec une erreur possible d'au plus 10 %.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-223-25**  
**ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 923-25**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES**  
**AMENDEMENTS CONCERNANT LA RÉVISION DE LA SUPERFICIE BRUTE**  
**DE PLANCHER COMMERCIAL MAXIMALE DANS CERTAINS SECTEURS**  
**AINSI QUE LA DISPOSITION RELATIVE À L'AGRANDISSEMENT**  
**DÉROGATOIRE ET LE NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT DANS LE**  
**CAS DE CERTAINS USAGES COMMERCIAUX**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 923-25 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant la révision de la superficie brute de plancher commercial maximale dans certains secteurs ainsi que la disposition relative à l'agrandissement dérogatoire et le nombre de cases de stationnement dans le cas de certains usages commerciaux.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-224-25**  
**ORGANISATION DU CAMP DE JOUR 2026 – DÉPÔT RAPPORT FIN D'ÉTÉ 2025**

Considérant que, dans le rapport de fin d'été 2025, il n'y a eu aucun incident et que l'équipe du camp a bien fait son travail;

Considérant que le seul point négatif était un manque d'espace;

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu, de demander au Groupe Domisa division Youhou de nous faire parvenir une entente de service pour la gestion du camp de jour 2026 et de demander à l'école un accès à un local supplémentaire pour l'an prochain.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-225-25**  
**ORGANISATION PLAISIRS D'HIVER 2026**

Considérant le rapport de la directrice du Service des loisirs, Mme Jennie Rainville, relatif à l'organisation de l'activité « Plaisirs d'hiver 2026 » devant se tenir le samedi 31 janvier 2026, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder un montant de 9 000 \$ afin de procéder aux réservations requises relatives aux différentes activités qui s'y dérouleront.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-226-25**  
**SEMAINE DE RELÂCHE INTERMUNICIPALE – ACTIVITÉS FAMILIALES**

Considérant que la Ville de Saint-Césaire, la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford et la municipalité d'Ange-Gardien projettent d'offrir des activités accessibles aux familles en après-midi durant la semaine de relâche 2026, soit :

- 3 mars, Saint-Paul-d'Abbotsford: Activités intérieures et extérieures;
- 4 mars, Ange-Gardien: Atelier de bricolage sous le thème temps des sucres (3 ateliers de 2 heures avec inscriptions), tire sur la neige et ½ journée au gymnase avec différents jeux.
- 5 mars, Saint-Césaire: Activités au Complexe sportif.

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'accorder un montant de 4 000 \$, afin de procéder aux réservations nécessaires pour les activités de la journée.

Il est également résolu que les dépenses totales des activités des trois (3) municipalités doivent être réparties à parts égales au terme de celles-ci.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 10-227-25**  
**TARIFICATION POUR DES ATELIERS DE SOCCER AU GYMNASSE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'organiser pour le mois de novembre et décembre une session de 6 cours pour améliorer la technique s'adressant aux jeunes de catégories U10 au coût de 40 \$ par inscription et approuver un contrat de



70 \$ / heure (87,50 \$ du cours de 1h15) pour M. Jean-Pierre Pappalardo pour un minimum de 14 joueurs et un maximum de 20 joueurs par groupe.

Adopté à l'unanimité.

#### RÉSOLUTION 10-228-25

##### GESTION ET ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGLADE – RÉVISION DE L'ENTENTE ET DES CLÉS DE PARTAGE

Considérant que les municipalités d'Ange-Gardien, de Farnham, de Sainte-Sabine, de Sainte-Brigide, de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-sur-Richelieu ont mandaté le Comité Pro-Piste, fondée en 1992, à assurer la gestion de la piste cyclable La Montérégia traversant leur territoire;

Considérant que lesdites municipalités versent annuellement au Comité Pro-Piste une contribution financière déterminée par des prévisions budgétaires et calculée selon le nombre de kilomètres traversant chacune desdites municipalités, selon une répartition différente entre le nombre de kilomètres urbains et le nombre de kilomètres ruraux;

Considérant qu'aucune entente de gestion officielle de la piste cyclable n'a été établie entre le Comité Pro-piste et lesdites municipalités;

Considérant qu'à la demande desdites municipalités, le Comité Pro-Piste a mandaté la firme Raymond Chabot Grand Thornton afin de l'accompagner dans le cadre de l'établissement d'une entente qui inclut le calcul des coûts de manière juste et équitable entre les municipalités desservies, en tenant compte des spécificités de chaque territoire;

Considérant le rapport final *Révision de l'entente et des clés de partage – Septembre 2025*, déposé par Raymond Chabot Grand Thornton, selon lequel la répartition des coûts repose sur le calcul du coût de revient, appuyé par cinq inducteurs de coûts représentatifs, soit le nombre de kilomètre de piste (urbains, ruraux, totaux), le nombre de haltes et le nombre d'activités de sensibilisation;

Considérant la recommandation de Raymond Chabot Grant Thornton selon laquelle les clés de partage utilisées sont l'utilisation (30%), l'accessibilité (10%) et le coût de revient au kilomètre (60%) puisqu'elle permet une répartition plus équilibrée des quotes-parts, limite les fluctuations par rapport à la répartition actuelle et maximise l'obtention de la subvention Véloce III pour l'ensemble des municipalités;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien :

- Se prononce en accord avec les clés de partage proposées par la recommandation de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, dans le rapport final *Révision de l'entente et des clés de partage – Septembre 2025*, soient l'utilisation (30%), l'accessibilité (10%) et le coût de revient au kilomètre (60%);
- Demande aux Municipalités de Farnham, de Sainte-Sabine, de Sainte-Brigide, de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-sur-Richelieu de se prononcer en accord avec lesdites clés de partage afin qu'une entente de gestion officielle de la piste cyclable puisse être établie entre le Comité Pro-Piste et lesdites municipalités;
- Informe les Municipalités de Farnham, de Sainte-Sabine, de Sainte-Brigide, de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à défaut d'entente officielle, la Municipalité d'Ange-Gardien entamera les démarches afin d'assurer elle-même la gestion de la portion de la piste cyclable La Montérégia sur son territoire pour l'année 2026 et les suivantes.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

#### RÉSOLUTION 10-229-25

##### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

#### SÉANCE DU CONSEIL

19h

Lundi 17 novembre 2025

Lundi 8 décembre 2025

#### QUELQUES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Collecte de sang du maire le lundi 15 décembre 2025;
- Avis de motion—Projet de règlement 925-25 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Branche 5 de la rivière Barbut, répartition partielle;
- Dépôt du projet de règlement 925-25 décrétant un mode de tarification pour le financement des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Branche 5 de la rivière Barbut, répartition partielle;
- Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie des lots 3 516 000 et 3 517 963;
- Dérogation mineure—Installation d'une enseigne ne respectant pas la superficie maximale d'affichage pour un établissement ainsi que le dégagement entre la partie la plus basse d'une enseigne et le sol—98, route 235—lots 3 519 199, 3 519 203 et 3 519 204;
- Adoption du règlement numéro 923-25 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements concernant la révision de la superficie brute de plancher commercial maximale dans certains secteurs ainsi que la disposition relative à l'agrandissement dérogatoire et le nombre de cases de stationnement dans le cas de certains usages commerciaux.





**GRENIER**  
**GARDANGEAIS**  
FERME DE PROXIMITÉ

## BOUTIQUE LIBRE-SERVICE

609, rang Séraphine, Ange-Gardien

Modes de paiement : débit, crédit et argent comptant



« Tourtine »



Oeufs frais



Grande variété de  
saucisses artisanales



Poulet fermier



Notre BACON  
renommé



Jambon fumé à l'ancienne  
Jambon tranché forêt noir  
Jambon effiloché à l'érable

### PLATS CUISINÉS

- Cubes de porc au poivre
- Porc général Tao
- Sauce à spaghetti
- Cretons de porc
- Et plus...

### PLUSIEURS DÉCOUPES DE PORC

- |             |                  |
|-------------|------------------|
| • Osso buco | • Steak de fesse |
| • T-bone    | • Lanière        |
| • Tournedos | • Smoke meat     |
| • Côtelette | • Escalope       |
| • Bavette   | • Et plus...     |

Lundi au vendredi : 8h à 19h  
Samedi et dimanche : 8h à 17h

greniergardangeois.ca



450 293-4696



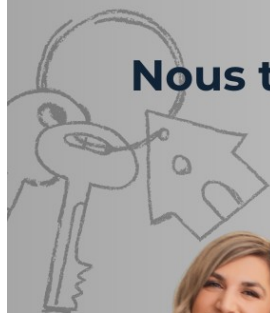


## Votre renouvellement hypothécaire arrive en 2025 ?

Communiquer avec nous  
pour vérifier l'économie à faire sur  
le plus gros prêt de votre vie



Nous travaillons avec plus de 23 institutions financières  
Services Gratuits !



- **Préautorisation**
- **Achat**
- **Renouvellement**
- **Refinancement**
- **Projets rénovations**
- **Consolidation de dettes**



*Lanza Thériault*

courtier hypothécaire

579-488-1117

rtheriault@hypotheca.ca

HYPOTHECA

2040, route 112, St-Césaire, QC, J0L1T0

*Lily Morel*

courtier hypothécaire

514-999-4491

lmorel@hypotheca.ca



**EST-CE QUE VOTRE DEMEURE RÉPOND ENCORE À  
VOS BESOINS ?**

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSEZ À VENDRE ?**

**NOUS SOMMES DANS LE COIN,  
CONTACTEZ-NOUS !**



**ALEXANDRE ARÈS**  
Courtier immobilier  
Résidentiel et commercial  
**C. 450 775-2737**  
**B. 450 378-4120**



**MICHEL ARÈS**  
Courtier immobilier  
Résidentiel et commercial  
**C. 450 775-1657**  
**B. 450 378-4120**



Équipe  
Courtiers  
immobiliers  
*Arès*

**RE/MAX**  
Professionnel inc.  
*Agence immobilière*





- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

**Déneigement  
résidentiel  
et commercial**

**François Robert** 526, rang Séraphine  
*Président* Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com  
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com  
Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01



632, rue Principale Est  
Farnham, Québec J2N 1M1  
450-293-3608  
admin@lgcelectrique.com

**ANDRÉANNE  
LAROUCHE**

Députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101  
Granby (Québec) J2G 2W6  
(450) 378-3221  
andreeanne.larouche@parl.gc.ca



BLOC  
Québécois



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**Audrey Bogemans**

Députée d'Iberville

**Bureau de circonscription**

715 boul. Iberville, suite 102  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc,  
J2X 4S7  
450 346-1123

Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca



# NOS ORGANISMES

## POPOTE ROULANTE

Service de repas les **MARDIS** et **JEUDIS** aux personnes de 60 ans et plus, aux gens malades ou en convalescence et aux nouvelles mamans \*

Prix : 5\$ (\* nouvelles mamans : 6\$)

**Commandez votre repas la journée même, avant 9h au 450-293-3987**

Pour des funérailles, contactez Annie Lauzon au 514-515-9599



## LA FRIPERIE DE L'ANGE

Organisme à but non lucratif situé au 100, rue Saint-Georges.

En redistribuant nos profits dans notre communauté : élèves, familles, aînés et nous sommes à l'écoute lorsqu'il y a besoin.

Responsable : Lise Dugal 450-337-1209 / 450-293-2277

**Heures d'ouverture : Lundi, Jeudi, Vendredi 9h à 16h / Samedi 9h à 12h**

*Friprie de l'Ange*



## FADOQ

Local FADOQ situé au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien. Pour informations, communiquez avec mesdames Claudette au 450-293-2217 ou Manon au 450-210-2277.

Pour les détails des activités, consultez les pages du journal.



## CALENDRIER DES COLLECTES

Pour plus d'informations sur les collectes :

450-693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.ca

www.mrcrouville.qc.ca

### LÉGENDE

- Collecte matières domestiques
- Collecte matières recyclables
- Collecte matières organiques
- Séance du conseil municipal
- Feuilles, chaume et brindilles
- Collecte de volumineux \*

### NOVEMBRE

| D     | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|-------|----|----|----|----|----|----|
|       |    |    |    |    |    | 1  |
| 2     | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 9     | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16    | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23/30 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

### DÉCEMBRE

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |    |

Inscriptions obligatoires pour les collectes de volumineux et de branches